



Département de l'AIN  
-----  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE  
-----  
Canton de MIRIBEL  
-----  
Commune de BEYNOST



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du :** 11 Juin 2020  
**Convocation du :** 5 Juin 2020

**Nombre de Conseillers :**

- En exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 25

L'an deux mil vingt, le onze juin à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**OBJET : Administration Générale : Constitution des Commissions de travail**

**Présents** : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Laetitia Protière, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Didier Girodet, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie BreLOT, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon

**Absents** : Cyril Langelot, Sophie Gaguin,

**Secrétaire de Séance** : Joël Aubernon

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 constatant l'élection du Maire et de 8 adjoints.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-22 qui permet au Conseil Municipal de constituer des commissions thématiques chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal.

Considérant que ces commissions sont composées exclusivement de conseillers municipaux, et qu'il appartient au Conseil Municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Le Maire est Président de droit et il lui revient par conséquent, d'en convoquer les membres désignés, ou à défaut un vice-président délégué de chaque commission municipale.

Considérant que l'élection de chaque commission a lieu à scrutin secret (Art L2121-21 du CGCT), sauf si le Conseil Municipal en décide autrement à l'unanimité.

Considérant que les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle, chacune des listes représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

Le Conseil Municipal,

Oùï les explications de Madame le Maire.

Décide de fixer le nombre des membres des commissions suivantes à 10 personnes :

- Commission Foncier-Urbanisme, mobilité et déplacement
- Commission Vie Scolaire, Enfance, Jeunesse et Sport
- Commission Voirie, Réseaux, Bâtiments et Espaces Verts
- Commission Animations Communales et Vie Associative
- Commission Développement Durable, Protection de la Côtère et Participation Citoyenne
- Commission Finances

**A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a décidé de procéder au vote au scrutin public à main levée et forme les Commissions Municipales suivantes :**

COMMISSIONS	MEMBRES	
FONCIER-URBANISME, MOBILITE ET DEPLACEMENT	Mme TERRIER Caroline Mme PEREZ Christine M. GIRODET Didier M. DEBARD Gilbert Mme BRELOT Elodie	M. MANCINI Sergio M. RENEVIER Sébastien M. VERMOREL Bertrand M. AUBERNON Joël M. COTTAZ Jean-Pierre
VIE SCOLAIRE, ENFANCE, JEUNESSE ET SPORTS	Mme TERRIER Caroline Mme PEREZ Christine M. LONGIN Franck Mme PROTIERE Laetitia M. CHEVROLAT Lionel	Mme CAILLET Sylvie Mme GAGUIN Sophie Mme BERGER Valérie Mme RAMPON Anne-Sophie Mme THIMEL-BLANCHOZ N.
VOIRIE – RESEAUX - BATIMENTS - ESPACES VERT	Mme TERRIER Caroline Mme PEREZ Christine M. RENEVIER Sébastien Mme BRELOT Elodie M. LONGIN Franck	M. THOLON Patrick M. AUBERNON Joël M. DEBARD Gilbert M. MAILLEZ Philippe Mme LE GUYADER Anne
ANIMATION COMMUNALES, VIE ASSOCIATIVE	Mme TERRIER Caroline Mme PEREZ Christine M. CURTET Jean-Marc Mme MACIOCIA Annie Mme CAILLET Sylvie	Mme GAGUIN Sophie M. THOLON Patrick Mme PANTEL Annick Mme CORTINOVIS Véronique Mme THIMEL-BLANCHOZ N.
DEVELOPPEMENT DURABLE, PROTECTION DE LA COTIERE ET PARTICIPATION CITOYENNE	Mme TERRIER Caroline Mme PEREZ Christine Mme ROUQUETTE Laurence Mme BRELOT Elodie M. THOLON Patrick	Mme RAMPON Anne-Sophie M. CHEVROLAT Lionel M. MANCINI Sergio M. VERMOREL Bertrand Mme LE GUYADER Anne
FINANCES	Mme TERRIER Caroline Mme PEREZ Christine Mme PANTEL Annick M. MAILLEZ Philippe Mme PROTIERE Laetitia	Mme BERGER Valérie M. GIRODET Didier M. DEBARD Gilbert M. CURTET Jean-Marc M. COTTAZ Jean-Pierre

Pour extrait certifié conforme les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
 Caroline TERRIER

